

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DUConseil Communautaire  
de la Vallée du Gapeau

Séance du 22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juin à 9h, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 15 juin 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	24

**Objet de la délibération : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE****21-06-22/01**

Conseillers à voix délibérative :

M. PALMIERI  
M. AYCARD  
M. FABRE  
M. GERARDIN  
M. VITRANT  
Mme XICLUNA  
Mme DRELON  
M. JAULT  
M. CALONGE  
Mme RAVINAL  
M. COIQAULT  
Mme SMADJA  
Mme FOUCOU  
M. LAURERI  
Mme DELGADO  
M. BOUBEKER  
M. DUPONT  
Mme VINCENTS  
M. BERTI  
Mme GAMBA  
M. HENRY  
Mme CORPORANDY-VIALON  
M. CASTEL

Présents : M. GARRON- Président  
Maire de La Farlède – 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Maire de Belgentier – 2<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Toucas – 3<sup>e</sup> Vice-Président  
Maire de Solliès-Ville – 4<sup>e</sup> Vice-Président  
Conseiller communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Belgentier  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de La Farlède  
Conseillère communautaire – commune de La Farlède  
Conseiller communautaire – commune de Solliès-Ville

**Conseillers ayant donné procuration :**

Mme FOUASSE à M. GERARDIN  
Mme MARTINEZ à M. JAULT  
M. MATTEODO à M. FABRE  
Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALON  
M. GENSOLLEN à M. GARRON

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe de la démission de M. Jacques Even du conseil communautaire par courrier recommandé adressé au président de la CCVG, reçu le 19 avril 2021.

Conformément à l'article L.273-10 du code électoral, « lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal (...) suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. (...) Lorsqu'il n'y a plus de candidat élu conseiller municipal pouvant le remplacer sur la liste des candidats au siège de conseiller communautaire, le siège est pourvu par le 1<sup>er</sup> conseiller municipal de

même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire ».

La liste des candidats au siège de conseiller communautaire étant épuisée, la commune de La Farlède a informé que le premier candidat de même sexe élu conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire sur la liste concernée est M. Robert Berti. Il convient donc d'accueillir au sein du conseil communautaire M. Robert Berti, représentant de la commune de La Farlède.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** l'article L. 273-10 du code électoral,

**VU** la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu,

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission de M. Even reçue à la CCVG le 19 avril 2021,

**CONSIDÉRANT** que M. Berti est le 1<sup>er</sup> conseiller municipal de même sexe élu sur la liste correspondante des candidats aux sièges de conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire,

**DÉCIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE** de l'installation de M. Robert BERTI en qualité de conseiller communautaire,
- **DE PRENDRE ACTE** de la composition du conseil communautaire tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa  
transmission en Préfecture du Var le ....  
et de sa publication le .... - 7 JUIL. 2021

Docteur André GARRON

Président CCVG  
Maire de Solliès-Pont



Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le



ID : 083-248300410-20210622-21\_06\_22\_01DEL-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Composition du conseil communautaire – juin 2021

COMMUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
BELGENTIER	Bruno AYCARD Jean-Luc VITRANT Marie-Martine XICLUNA
SOLLIÈS-TOUCAS	Jérémie FABRE Monique MARTINEZ Éric MATTEODO Fabienne DRELON Hervé JAULT Jean-Pierre CALONGE
SOLLIÈS-PONT	André GARRON Danièle RAVINAL Jean-Pierre COIQUAULT Marie-Aurore SMADJA Thierry DUPONT Roseline FOUCOU Philippe LAURERI Alexandra DELGADO Patrick BOUBEKER Sandrine BELTRA Christiane VINCENTS
SOLLIÈS-VILLE	Nicolas GERARDIN Bénédicte FOUASSE Roger CASTEL
LA FARLÈDE	Virginie CORPORANDY-VIALON Yves PALMIERI Anne-Laure EXCOFFON-JOLLY Guy GENSOLLEN Ludivine MANGOT <b>Robert BERTI</b> Mireille GAMBA Pierre HENRY

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le



ID : 083-248300410-20210622-21\_06\_22\_01DEL-DE